

Arrêtons de faire des expérimentations

28.02.2014

D'un coup d'oeil

Après l'initiative sur l'immigration de masse, nous poserons un nouveau jalon de politique économique le 18 mai prochain. L'initiative sur les salaires minimums soumise au vote entend obliger toutes les entreprises suisses à verser un salaire de 22 francs par heure au minimum à tous leurs employés – quelle que soit la branche, la région ou les qualifications des collaborateurs. Parallèlement, en confiant une nouvelle compétence à la Confédération, l'initiative renforce le poids des syndicats et augmente le contrôle étatique des conventions collectives de travail. Le marché du travail libéral de la Suisse et le partenariat social qui a fait ses preuves sont en jeu.

L'initiative aurait des conséquences dans de nombreux domaines : des salaires minimums dictés par l'État affaiblissent la compétitivité, accélèrent les mesures de rationalisation et aboutissent à la suppression d'emplois – en particulier dans les régions agricoles. De plus, le système de formation dual en pâtira, dans la mesure où l'incitation à se former et à se perfectionner diminuera. Les personnes que l'initiative prétend protéger seront les premières victimes de salaires minimums uniformes : les personnes entrant sur le marché du travail, les personnes peu ou pas qualifiées et celles souhaitant reprendre une activité. Un effet boomerang classique.

Un coup d'œil chez nos voisins suffit pour constater les effets nuisibles de salaires minimums dictés par l'État. Et ce n'est pas tout : l'initiative demande l'instauration d'un salaire minimum plus de deux fois supérieur à celui que l'Allemagne introduira prochainement. Au vu de la situation qui est la nôtre depuis le 9 février, nous devrions éviter ces charges supplémentaires à nos entreprises. Les placer devant ce double défi lancerait un signal éminemment négatif pour la place économique suisse, avec des conséquences imprévisibles.